

Deuxième

CONGRÈS

des

MAIRES
DEUX-SÈVRES



ASSOCIATION DES MAIRES DES DEUX-SÈVRES

SALON DES COLLECTIVITÉS LOCALES

MARDI 12 JUIN 2018 - BOCAPOLE à BRESSUIRE

Quelles stratégies
financières ?

Ateliers

Tables rondes

Espace

partenaires

CONCOURS PHOTOS

page 4

Gratuit et ouvert à l'ensemble des collectivités

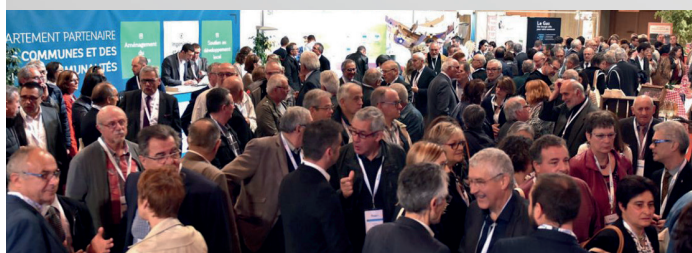
Jusqu'à

5 000€ de cadeaux offerts !

“ L'Élu local au service de sa collectivité ”



PROGRAMME OFFICIEL DU CONGRÈS



08h30

Accueil café - Visite de l'espace partenaires
Halle du Poitou

09h40

Inauguration du 2^e Congrès des Maires
des Deux-Sèvres suivie de la visite officielle
du salon des partenaires

10h30

Assemblée Générale de l'Association des Maires
des Deux-Sèvres - *Espace Europe*

11h00

Conférence débat : « **Quelles stratégies financières
dans un territoire en mutation ?** »,
par Patrice RAYMOND - Maître de conférences
en Droit Public à l'Université de Bourgogne

12h45

Buffet déjeunatoire au sein de l'espace partenaires
Halle du Poitou

14h30

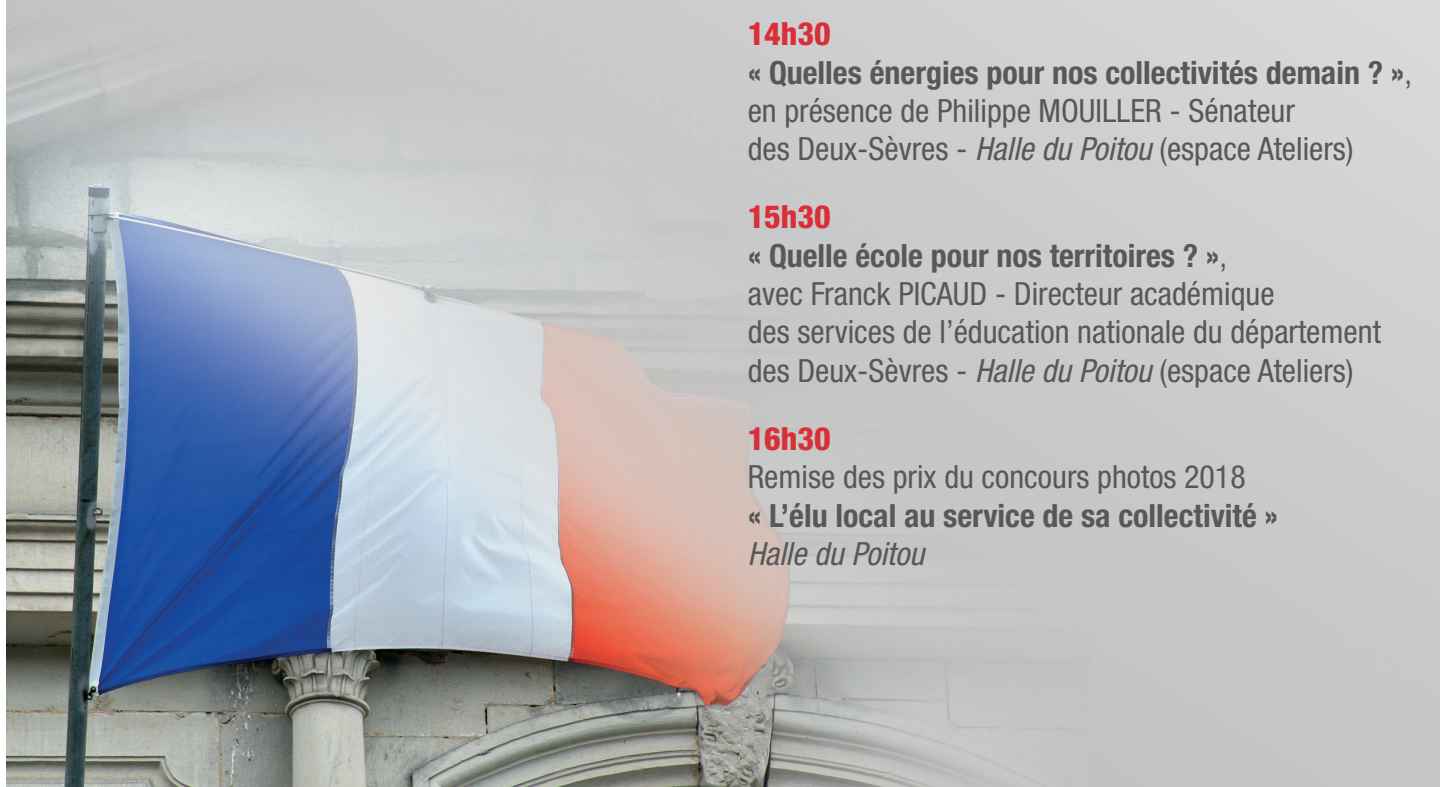
« **Quelles énergies pour nos collectivités demain ?** »,
en présence de Philippe MOUILLER - Sénateur
des Deux-Sèvres - *Halle du Poitou* (espace Ateliers)

15h30

« **Quelle école pour nos territoires ?** »,
avec Franck PICAUD - Directeur académique
des services de l'éducation nationale du département
des Deux-Sèvres - *Halle du Poitou* (espace Ateliers)

16h30

Remise des prix du concours photos 2018
« **L'élú local au service de sa collectivité** »
Halle du Poitou



BULLETIN DE PARTICIPATION

AU 2^E CONGRÈS DES MAIRES DES DEUX-SÈVRES

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : à retourner **AVANT LE 4 JUIN 2018** à l'ADM79,
sauf si vous avez déjà validé votre participation via le mail d'inscription reçu en mairie.

Je soussigné(e)

Maire / Président de

- Participera Ne participera pas ⁽¹⁾ à l'Assemblée Générale de l'ADM79 ou donnera son pouvoir à M/Mme
- Prendra Ne prendra pas ⁽¹⁾ part au déjeuner
- Participera aux ateliers n°1 : 14h30 n°2 : 15h30 Ne participera pas ⁽¹⁾
- Sera présent Ne sera pas présent ⁽¹⁾ lors de la remise des prix du Concours photos 2018

⁽¹⁾ Cocher la mention utile

Les membres de ma collectivité dont les noms suivent participeront :

M. ou Mme Prénom - NOM	Fonction (Adjoint/CM/autres...)	Adresse Mail perso pour envoi du badge <i>Obligatoire</i>	Sera présent :			
			<i>Cocher la case correspondante</i>			
			au congrès	au buffet déjeunatoire (GRATUIT)	aux ateliers n°1 n°2	au Concours photos
M			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fait à, le

Signature du Maire / Président,

Deuxième
CONGRÈS des **MAIRES**
DEUX-SÈVRES



MARDI 12 JUIN 2018 - BOCAPOLE à BRESSUIRE

Association des Maires des Deux-Sèvres
65 avenue de Limoges - 79000 NIORT

05 49 08 91 40 - a.d.m.79@wanadoo.fr - www.adm79.fr

BULLETIN CONCOURS PHOTOS

“ L'Élu local au service de sa collectivité ”



Bulletin de participation à retourner par mail **AVANT LE 29 MAI 2018**
accompagné de votre photo : a.d.m.79@wanadoo.fr - **INSCRIPTION GRATUITE**

ORGANISATION

L'ADM79 et la Nouvelle République organisent un concours photos dans le cadre du **2^{ème} Congrès des Maires des Deux-Sèvres le mardi 12 juin 2018 à Bressuire**. Ce concours est GRATUIT et ouvert à l'ensemble des collectivités deux-sévriennes.

THÈME

« **L'Élu local au service de sa collectivité** » : l'objectif sera de choisir une photo mettant en avant l'implication d'un ou plusieurs élus pour leur collectivité. Cette photographie, prise en 2018, témoignera d'un regard que vous avez du rôle des élus à travers votre collectivité. Le champ d'action reste volontairement large afin de laisser une grande place à l'originalité.

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION

Retrouvez le règlement de participation sur le site Internet www.adm79.fr

SÉLECTION

Un jury composé de représentants de l'Association des Maires et de la Nouvelle République procédera à la sélection des photographies lauréates dans les quatre catégories déterminées (en fonction de la strate de population).

PRIX

Les prix seront remis le mardi 12 juin 2018 lors du Congrès des Maires des Deux-Sèvres et les photos lauréates seront publiées sur la Nouvelle République et sur le site Internet de l'ADM79.

Jusqu'à
5 000€ de cadeaux offerts par nos partenaires :



Nom de la commune ou de l'intercommunalité participante :

Votre catégorie de collectivité : Jusqu'à 500 habitants De 501 à 1 000 habitants
 De 1 001 à 5 000 habitants Plus de 5 000 habitants et intercommunalités

Personne à contacter

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : E-mail :

Description et/ou titre de la photographie :

Deuxième
CONGRÈS des **M A I R E S**
DEUX-SÈVRES



MARDI 12 JUIN 2018 - BOCAPOLE à BRESSUIRE

Association des Maires des Deux-Sèvres
65 avenue de Limoges - 79000 NIORT

05 49 08 91 40 - a.d.m.79@wanadoo.fr - www.adm79.fr